

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la Région Pays de la Loire**

**Commission Espèces et Habitats**

**AVIS**

Date :  
**18 juin 2013**

Objet :  
**Déclinaison régionale du Plan National d'Actions  
Sonneur à ventre jaune  
en Pays de la Loire  
2013-2017**

Vote :  
**Avis favorable**

Cette déclinaison régionale du Plan National d'Actions est présentée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Sarthe. Il constitue la déclinaison du Plan National validé par le Conseil National de Protection de la Nature le 20 janvier 2011. Une première version de cette déclinaison a été présentée le 20 novembre 2012 en commission espèce/habitats. Le CSRPN avait proposé au porteur de projet de présenter un document actualisé prenant en compte l'ensemble des remarques de la commission.

Le document dresse un état des lieux (répartition, menaces, actions de conservation et de communication). Il décline ensuite les besoins et enjeux pour la conservation de cette espèce et enfin propose un ensemble d'actions nécessaires à la déclinaison du plan national.

Le nouveau document proposé homogénéise et synthétise les connaissances régionales sur l'espèce. L'hétérogénéité des cartes par station a été traitée en limitant les éléments de répartition fournis à une carte régionale de répartition.

Concernant l'analyse des « stations encore viables », une part plus importante pourrait être donnée à la conservation des milieux hygrophiles en zones bocagères.

Quelques approximations quant aux aboutissants des « Actions de suivi » restent à donner : l'analyse CMR est décrite par exemple comme un projet qui « pourra démontrer s'il y a des échanges ou non entre les différentes sous populations proches ».

Le paragraphe sur l'élevage et le renforcement de populations devra être complété. Il faudrait y ajouter des éléments d'analyse sur les aspects positifs et négatifs de ce type de manipulation (génétique/capacité d'accueil des milieux / pathologies).

Concernant les travaux de gestion et de restauration il conviendra de bien analyser les enjeux des interventions surtout lorsque ces dernières sont réalisées sur des stations fonctionnelles. Le renforcement des périmètres potentiels de reproduction n'est pas évoqué.

L'action de restauration réalisée par le CPIE Loire et Mauge n'est pas commentée et les résultats ne sont pas fournis.

Le chiffre de 4 points d'eau favorables à l'hectare et si possible distants de moins de 300 mètres est avancé, il conviendrait d'en citer les sources.

Les fiches actions reprennent de façon synthétique l'ensemble des opérations proposées. **On ne retrouve cependant que de façon succincte l'engagement de l'ensemble des acteurs associés au programme en début de dossier.**

En conclusion, le CSRPN propose un avis favorable à cette version de la déclinaison régionale du Plan National d' Actions en faveur du Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata*. En effet, moyennant la prise en considération des quelques remarques précédentes, le plan semble cohérent et devrait permettre d'engager des actions concertées de conservation de cette espèce.

Le CSRPN insiste sur le rôle fédérateur de ces déclinaisons régionales et souhaite que l'ensemble des actions menées sur le territoire régional soient intégrées à ce document.



Jean-Guy ROBIN  
Animateur de la commission